

Orsay

notre ville



Hors-série spécial

Rentrée!

culture

agenda

seniors

jeunes

étudiants

enfance

Petite
enfance

Actus

NOUVELLES
ZONES VERTES

**Votre disque de
stationnement
offert !**

ACTU**P. 4 / Nuisances aériennes**

- Aide financière, travaux d'isolation : 17 dossiers Orcéens acceptés par ADP !

NOUVEAU !**P. 5 / Stationnement : la nouvelle carte ville est arrivée !**

- Plus fiable et toujours 45 minutes gratuites ! Formulaire de demande sur www.mairie-orsay.fr ou à la police municipale

PETITE-ENFANCE**P. 6 / Accueillir les jeunes enfants et accompagner les parents****ENFANCE****P. 8 / Soutenir les projets éducatifs responsables****NOUVEAU !****PAIEMENT EN LIGNE****P. 10 / Portail famille : un nouvel e-service sécurisé****JEUNESSE / ETUDIANTS****P. 11 / Accompagner les jeunes citoyens****SENIORS****P. 12 / Chouchouter nos aînés et favoriser le lien intergénérationnel****DIAPORAMA****P. 13 / L'été en images****TRAVAUX****P. 14 / Les travaux de l'été : les services municipaux mobilisés pour une rentrée de qualité****INFOS MUNICIPALES****P. 16 / Opinions****P. 17 / Carnet****P. 18 / Menus du mois / Contacts utiles / Collecte des encombrants / consultations gratuites****P. 19 / LA RENTREE EN QUESTIONS****SAISON CULTURELLE 2011-2012****P. 20 / Les moments forts du prochain semestre****Imprimé sur papier 100% recyclé**



Une nouvelle rentrée active


Vous avez été nombreux en septembre dernier à nous faire part de votre satisfaction lors de la sortie du «Hors série spécial rentrée». Nous avons donc décidé de reconduire la démarche. Ainsi vous trouverez de nombreuses informations pratiques pour vous faciliter le quotidien en cette rentrée «scolaire». Des structures et horaires d'accueil pour les plus petits à la présentation des services en ligne, l'approche se veut pragmatique.

Je souhaitais également mettre en avant deux sujets concrets :

- **La maison de l'environnement mobile : projet lancé par la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS), elle se déplacera sur l'ensemble du territoire de l'agglomération** pour présenter des expositions sur le développement durable, accueillir de nombreux scolaires pour les sensibiliser, conseiller les habitants pour aménager leurs logements et notamment pour mieux les isoler... Après avoir été présente sur notre commune durant le mois d'août, elle reviendra à Orsay en novembre. L'ensemble du programme sera très bientôt diffusé.
- **Un autre sujet important et qui constitue une difficulté au quotidien est abordé en cette rentrée : le stationnement.** Si le dossier est complexe et qu'il n'y a pas de solution miracle, nous vous proposons une nouvelle organisation afin de faciliter et de fluidifier le stationnement. Vous trouverez tous les éléments dans ce numéro spécial.

Par ailleurs, la période estivale est toujours le moment où les travaux sont nombreux (réfection de la piste d'athlétisme, peinture de la crèche de la Farandole, réfection du toit de l'école maternelle du Guichet, voiries, etc.). Vous en prendrez connaissance au quotidien, au fur et à mesure de cette rentrée, comme vous découvrirez le programme de la nouvelle saison culturelle réalisée par le collectif de programmation qui regroupe la municipalité, la MJC, ainsi que le Conservatoire de la vallée de Chevreuse.

Informations pratiques et présentation de quelques nouveautés constituent donc ce numéro de rentrée. Je vous souhaite une bonne lecture et une très bonne rentrée.

Bien fidèlement,


David Ros

David Ros, maire d'Orsay et Marie-Pierre Digard, 1^{ère} adjointe, lors du lancement de la Maison Mobile de l'environnement qui se déplacera sur notre territoire.



Nuisances aériennes à Mondétour : Aéroport de Paris accorde près de 260 000 € d'aide financière aux 17 dossiers orcéens présentés

Les habitants de Mondétour subissent quotidiennement et ce depuis de nombreuses années les nuisances sonores liées au passage des avions d'Orly. Une situation suivie de près par la mairie qui soutient et valorise les demandes d'aide à l'insonorisation des logements concernés. En juin, 17 dossiers Orcéens ont été présentés et acceptés par ADP.

Les riverains de l'aéroport de Paris-Orly peuvent bénéficier d'un dispositif d'aide à l'insonorisation de leur logement, s'il a été construit avant le 28 décembre 2004 et se situent dans le périmètre du Plan de Gêne Sonore (PGS) institué par l'Etat. À Mondétour, environ 120 parcelles du sud-est du quartier sont ainsi concernées. Une information régulièrement valorisée par la mairie et qui a fait l'objet d'un conseil de quartier dédié le 5 mai dernier.

À cette occasion, trois experts membres de l'ANA (Alerte Nuisances Aériennes), avaient été invités pour répondre aux interrogations des habitants et expliquer comment constituer un dossier de demande d'aide financière auprès d'ADP (Aéroports de Paris) pour l'insonorisation des logements.

L'aide financière accordée représente en général 80 % du montant des travaux. **Pour les opérations groupées, le taux d'aide passe à 95 % ! Les riverains concernés ont donc tout intérêt à s'associer dans leurs démarches.** Et ça marche : lors de la commission consultative d'aide aux riverains de l'aéroport d'Orly de juin dernier, les 17 dossiers orcéens présentés ont tous été acceptés ! Soit un montant d'aide aux travaux de 258 894,94 €, auxquels il faut ajouter 13 598,46 € d'aide au diagnostic.

→ Vous êtes intéressés par une aide groupée ? Faites-vous connaître auprès du service "Développement local" pour une mise en relation avec l'ensemble des riverains concerné. Une réunion d'information sera organisée à l'automne.

- Consultez le Plan de Gêne Sonore (PGS) sur www.maire-orsay.fr
Maison de l'environnement d'Orly :
<http://www.entrevoisins.org>
01 49 75 90 70

vite dit bien dit

Du 26 septembre au 4 octobre 2011

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES FAIT SA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

Durant la dernière semaine de septembre 2011, les médiathèques de la CAPS fermeront leurs portes au public pour mieux les rouvrir le 4 octobre avec un catalogue unique, informatisé et facilement consultable.

En mars 2012, le réseau connaîtra son ultime étape de développement avec la création d'un portail Internet accessible depuis n'importe quel ordinateur sur lequel chacun pourra consulter les ouvrages et documents disponibles mais aussi avoir de l'information et échanger entre internautes.

Vie économique locale

BIENVENUE A NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS !

- **ARTHURIMMO** / Concorde patrimoine et finances

13 rue Charles de Gaulle - 01 64 46 59 94
www.orsay-arthurimmo.com

Ouvert du mardi au vendredi : 9 h 30 – 12 h 30 /
14 h – 19 h

Le samedi : 9 h 30 – 12 h 30 / 14 h – 17 h

Le lundi sur rendez-vous

- Le restaurant chinois, Le Royal d'Orsay, change de nom et devient **LE PALAIS D'ORSAY**

NOUVEAU !

Stationnement : la nouvelle Carte Ville est effective depuis le 1^{er} septembre

Le stationnement est un enjeu quotidien en milieu urbain. Notre ville n'échappe pas à la règle et c'est pour cette raison que la mairie a mis en place un plan de stationnement optimisé. Une évolution adaptée aux comportements et favorisant l'accès aux commerces de proximité et limitant le phénomène de "voitures ventouses".

Plus fiable, personnalisée et toujours 45 minutes de stationnement gratuit par jour !



La Carte Ville est désormais une carte à puce personnelle où figure le numéro d'immatriculation du véhicule. Plus fiable, plus robuste, cette carte offre les mêmes avantages que la précédente :

- stationnement gratuit de 45 minutes par jour dans toutes les zones réglementées,
- rechargeable sur tous les horodateurs jusqu'à 15 €,
- utilisable pour le paiement du stationnement.

Changer votre carte

- Pour les Orcéens, la première carte est délivrée gratuitement. En cas de perte, les suivantes seront facturées 5 €
- Pour les non Orcéens, la carte est au tarif de 5 €.

La Carte Ville est disponible sur demande à l'accueil de la police municipale, sur www.mairie-orsay.fr ou par courriel à policemunicipale@mairie-orsay.fr.

N'oubliez pas de vous munir des pièces justificatives suivantes :

- pièce d'identité • carte grise • justificatif de domicile

Horaires d'ouverture de la Police Municipale :

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30
Samedi : 9 h - 12 h

Création d'une zone verte

Zone de stationnement gratuit et limité à la demi-journée, principalement aux abords des gares afin d'éviter le phénomène de «voiture ventouse». Sur ces emplacements, l'utilisation d'un disque de stationnement est obligatoire. Il doit être apposé en évidence sur la face interne du pare-brise et doit faire apparaître l'heure d'arrivée.

Votre disque offert !

Le SIOM, l'ATEPS et la mairie d'Orsay ont le plaisir de vous offrir, joint au magazine, le disque de stationnement Orcéen (norme européenne).

Transports scolaires

Informations sur la carte Optile

Suite à une délibération du Syndicat des Transports d'Ile-de-France en février dernier, les modalités de délivrance de la carte «OPTILE» remplacée par la «Carte scolaire bus lignes régulières», ont été modifiées entraînant une diminution du subventionnement.

Concrètement les élèves qui entrent en 6^e et en 2^{nde} ne pourront plus bénéficier de la carte Optile et devront s'abonner à la carte Imagin'R.

La municipalité s'est aussitôt mobilisée et après négociations a pu obtenir que la commune devienne «tiers payant» et puisse ainsi continuer à participer à hauteur de 117€ par an et par enfant pour la carte Imagin'R en plus de la subvention de 50€ du Conseil général de l'Essonne.

■ accueilscolaire@mairie-orsay.fr
01 60 92 80 87

Accueillir les jeunes enfants et accompagner les familles

petiteenfance@mairie-orsay.fr / 01

LAEP - RAM

Dispositifs d'accompagnement et de soutien aux familles et aux professionnel(le)s

→ **Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) :**
un espace de conseils et de rencontres

Situé au cœur du parc EastCambridgshire, cet espace, gratuit et anonyme, est ouvert à toutes les familles orcéennes, parents, futurs parents ou toute autre personne accompagnée d'un enfant de la naissance à 4 ans.

Ouvert depuis plus de 6 mois, les parents ont pris l'habitude d'y échanger entre eux en toute confiance : mêmes interrogations liées au quotidien (sommeil, alimentation, apprentissage des limites, gestion des conflits, etc.) et richesse partagée de parler avec d'autres parents, ravis de partager leurs expériences. Le LAEP offre aux enfants un espace ludique où ils expérimentent leur relation à l'autre à travers le jeu. Si le lieu d'accueil enfants-parents n'est pas un lieu de consultations psychologiques, il est ouvert à toutes les familles qui ressentent le besoin, de rencontrer et d'échanger avec d'autres parents. Pour les familles nouvellement installées sur la commune par exemple, venir au LAEP est un bon moyen pour tisser des liens.

■ Parc East Cambridgshire
7 avenue Saint-Laurent
Ouvert le mardi et le jeudi de 8 h 45 à 11 h 45
(sans inscription préalable)
01 64 46 48 35
laep@mairie-orsay.fr

→ **Relais Assistantes Maternelles (RAM) :**
le point sur l'accueil familial

Questions administratives thématiques, matinées d'animation pour les enfants, réunions, groupes de parole, liste des assistantes maternelles agréées sur la commune... Quel que soit le mode de garde choisi, que vous soyez professionnel ou parents, Elisabeth André, animatrice du Relais Assistantes Maternelles d'Orsay, est là pour vous guider et répondre à vos questions.

• **La garde partagée :**

Il s'agit de la garde simultanée d'enfants de deux familles distinctes, effectuée alternativement au domicile de l'une et de l'autre. Les activités liées aux enfants et à leurs besoins sont prioritaires afin de faire vivre ensemble et en harmonie des enfants de familles différentes. Pour ces trois modes de garde, les parents sont employeurs et déclarent les salaires sur www.pajemploi.urssaf.fr.

• **Porte ouverte aux familles**, chaque 1^{er} mercredi du mois sur inscription. La prochaine porte ouverte pour les parents aura lieu le **mercredi 7 septembre de 9 h à 12 h** au relais.

• **Le RAM organise deux fois par an des conférences** sur un thème concernant les jeunes enfants. La première conférence «Les apprentissages du bébé et du jeune enfant, quel accompagnement ?» se tiendra (sur inscription) courant novembre.

■ Relais Assistantes Maternelles
Parc East Cambridgshire - 7 av. Saint-Laurent
01 64 46 70 39 / ram@mairie-orsay.fr

BON À SAVOIR

• **Les assistantes maternelles** doivent impérativement obtenir l'agrément du Conseil général. Une infirmière-puéricultrice évalue la sécurité du logement et la capacité à s'occuper d'enfants de moins de trois ans. Elles ont une formation obligatoire de 120 h, dont 60 h avant l'accueil du premier enfant.

• **Les gardes à domicile** s'occupent des enfants au domicile des familles. Elles adaptent leurs horaires aux besoins des familles et vont parfois chercher les aînés à l'école. **Les animations du Relais Assistantes Maternelles d'Orsay leur sont également accessibles dès lors qu'elles exercent sur la commune.**

Accompagner les parents

60 92 80 63 / 72

Les structures d'accueil municipales

Soucieuse de répondre aux évolutions constantes des modes de vie et aux besoins des familles, la mairie d'Orsay propose différents modes de garde et d'accueil des enfants de 10 semaines à 3 ans : 2 crèches collectives, 1 crèche familiale, 1 centre multi-accueil et 1 halte-garderie. L'ensemble de ces structures accueille les enfants durant les vacances scolaires (excepté une semaine durant les fêtes de fin d'années). Seule la halte-garderie est susceptible d'être fermée durant certaines vacances scolaires.

Pour qui ?

- Les crèches collectives accueillent en priorité les enfants des parents domiciliés à Orsay, exerçant tous deux une activité professionnelle.
- Les haltes-garderies accueillent les enfants pour une durée limitée et occasionnelle, en priorisant les enfants dont l'un des parents ne travaille pas.

Comment s'inscrire ?

La demande d'inscription se fait dès le 4^e mois de grossesse par un courrier adressé au maire, accompagné d'un justificatif de domicile et du certificat de grossesse. L'inscription doit être confirmée par l'envoi de l'acte de naissance dans les 15 jours qui suivent l'accouchement.

À quel tarif ?

La participation financière des familles est déterminée en fonction du protocole d'accueil de l'enfant, du nombre d'enfants à charge et des revenus des parents.

Les autres modes de garde

L'accueil des petits est également assuré par la crèche parentale associative Trot-Menus et les assistantes maternelles agréées indépendantes qui sont suivies par le service de Protection Maternelle et Infantile du département de l'Essonne.

- Inscriptions Trot-Menus au 01 69 28 38 32
- Liste des assistantes maternelles indépendantes disponible au RAM



Suivez le guide

LA FACTURATION

En début d'année, le protocole d'accueil passé entre la famille et le service Petite Enfance, prévoit une annualisation des présences. Elle se calcule en fonction du nombre d'heures de présence de l'enfant, de septembre à août, déduction faite du nombre de congés demandés lors de la signature du protocole. De ce fait, les factures sont lissées sur 12 mois et une facture est éditée chaque mois y compris celui ou ceux où l'enfant n'est pas présent en crèche.

SERVICE SMS GRATUIT : TOUTE L'INFO PETITE ENFANCE SUR MON PORTABLE !

Depuis avril, la municipalité propose un nouveau service SMS : gratuit et personnalisable, ce service informe immédiatement sur les actualités locales et les urgences météo, les travaux et / ou conditions de circulation, mais également sur les informations importantes relatives à la petite enfance. Et on peut y choisir uniquement la crèche qui nous concerne !

- Inscription sur www.mairie-orsay.fr

CENTRE DE PMI – PLANIFICATION (Protection Maternelle et Infantile)

Vous pouvez rencontrer gratuitement et sur rendez-vous, le médecin de la PMI, une sage-femme, une puéricultrice. Vous pouvez également bénéficier gratuitement de consultations pré et post natales, gynécologiques et d'entretiens sur la contraception.

- 69 rue de Paris, allée de la Bouvêche
01 69 28 49 42

Pedibus : passons à l'action !

Selon une étude de l'ADEME et de l'ARENE effectuée en Ile-de-France entre 2002 et 2004, la distance domicile-école est dans 81 % des cas inférieure à 1 km. Pourtant, en moyenne 70 % des enfants du cycle élémentaire se rendent, chaque jour, à l'école en voiture.



En soutenant le Pédibus scolaire, la municipalité souhaite favoriser les modes de déplacement doux et inverser la logique du "tout automobile". Respect de notre environnement et facteur de lien social, l'école par son trajet quotidien devient un lieu de vie et d'échange entre habitants.

En discutant avec mes voisines, j'ai réalisé que beaucoup de parents cherchaient une solution de proximité pour accompagner et aller chercher les enfants à l'école.

Comme je me rends à mon travail à pieds et que je passe tous les jours devant l'école, j'ai tout naturellement proposé mon aide. Mes enfants étant grands, je suis plus disponible.

J'ai obtenu l'autorisation de la mairie qui nous a équipé en gilets jaunes. Nous arrivons à l'heure et de bonne humeur et aujourd'hui ce sont 4 enfants que j'accompagne.

Si les parents veulent participer de façon occasionnelle ils sont les bienvenus. Je le fais par plaisir et sans attendre de retour !

Murielle, habitante du quartier de Mondétour et maman de 2 enfants (20 et 12 ans)

Quels sont les avantages pour les écoliers et leurs parents ?

- **On gagne du temps**

Les parents ne font le trajet matinal domicile-école seulement une à deux fois par semaine, en fonction du nombre de parents accompagnateurs, au lieu de quatre fois par semaine.

- **C'est quand on veut, quand on peut !**

Les possibilités d'accompagnement se font en fonction des disponibilités de chacun.

- **On appréhende son environnement et les dangers de la route**

L'enfant découvre son quartier, évalue mieux les dangers de la circulation, apprend à respecter les règles de sécurité routière et acquiert plus d'autonomie dans ses déplacements.

- **On apprend mieux !**

Dans les écoles où l'expérience est menée, les enseignants constatent que les enfants qui viennent à l'école à pied ou à vélo sont beaucoup plus disponibles pour les apprentissages : ils arrivent mieux réveillés.

- **C'est sympa pour les enfants et les parents !**

C'est un moment de partage où l'on rencontre d'autres parents, d'autres enfants, ses voisins...

- **Les abords de l'école sont plus sûrs !**

La présence de voitures aux abords des écoles génère de l'insécurité. Le pédibus inverse cette tendance.

- **On préserve notre santé**

Aller à l'école à pied c'est pratiquer une activité physique régulière qui amoindrit le risque d'obésité, diminue le stress, favorise un sommeil de qualité...

- **On agit éco-citoyen**

Enfants et parents agissent pour la protection de leur environnement en évitant l'émission par la voiture de gaz à effet de serre.

Cette belle initiative existe sur notre commune depuis 4 ans et c'est une chance. Profitez-en et mieux encore, soyez accompagnateur (trice).

éducatifs responsables

/ 01 60 92 80 87

La rentrée en petite section de maternelle est souvent l'occasion d'une première "séparation" avec la famille, ou une première adaptation à une structure collective. C'est, pour l'enfant et pour les parents, une nouvelle étape à franchir dans l'autonomie.

Les conseils avisés de M^{me} Toucouere, ancienne institutrice en maternelle à Orsay, pour aider les familles à aborder sereinement ce moment.

(Orsay Notre Ville) : Que faut-il faire avant la rentrée ?

Martine Toucouere : Il est préférable d'avoir préparé l'enfant, plusieurs semaines avant, à l'acquisition de la propreté, même si les accidents sont acceptés. Lui rappeler qu'il ne doit pas hésiter à s'adresser à la maîtresse et à l'ATSEM s'il souhaite aller aux toilettes. Pour qu'il se sente à l'aise, privilégiez les vêtements qu'il saura mettre et qui ne craignent pas les activités salissantes.

Les parents peuvent également préparer l'enfant en lui parlant de l'école de façon positive, mais réaliste. En effet, la 1^{ère} journée est souvent très légère. À la maison, il faut fixer des horaires réguliers pour qu'il s'adapte à son nouveau rythme de vie. Et quelques jours avant c'est toujours bien d'effectuer le trajet entre le domicile et l'école, cela l'aidera à se repérer.

(ONV) : Et le jour J ?

Martine Toucouere : Pour partir d'un bon pied le jour de la rentrée, pas de réveil en catastrophe ! Il faut prendre le temps de se lever, de déjeuner.

Prenez aussi le temps de l'accompagner dans la classe puis dites-lui tranquillement "au revoir" et partez sereinement, il sentira que vous le laissez en toute confiance et sera rassuré.

Ne vous étonnez pas le soir si votre enfant ne raconte pas sa journée et évitez de trop le questionner.

Pas de crainte à avoir, les enfants s'adaptent bien et séchent très vite leurs larmes ! Enfin, une fréquentation régulière et le respect des horaires sont indispensables pour que l'enfant s'adapte et progresse.



Suivez le guide

GROUPE SCOLAIRE DU CENTRE

- **École maternelle – 6 classes**
Directrice : Madame Hyvernault
4 rue Serpente - 01 69 28 64 23
- **Ecole élémentaire - 11 classes**
Directrice : Madame Colin
6 rue Serpente - 01 69 28 57 99

GROUPE SCOLAIRE DE MONDETOUR

- **École maternelle - 5 classes**
Directrice : Madame Busseti
2 avenue de Montjay - 01 69 07 30 88
- **Ecole élémentaire - 12 classes**
Directeur : Monsieur Farre
74 route de Monthléry - 01 69 07 25 38

GROUPE SCOLAIRE DU GUICHET

- **École maternelle du Guichet - 3 classes**
Directrice : Madame Dambroue
1, rue du Guichet - 01 69 28 57 97
- **École maternelle de Maillecourt**
(en attente pour le maintien de la 4^e classe)
Directrice : Madame Pimouguet-Coiffier
23 rue Alain-Fournier - 01 60 10 06 29
- **Ecole élémentaire du Guichet - 12 classes**
Directrice : Madame Martel
Impasse René Paillole - 01 60 10 45 61

CENTRES DE LOISIRS

Pour des raisons d'effectifs, depuis le 1^{er} juillet 2011, les enfants de petite section sont accueillis uniquement dans les centres de loisirs maternels municipaux. Le CESFO accueille les enfants à partir de la moyenne section.

- Les inscriptions aux centres de loisirs se font directement auprès des directeurs.
- Pour les inscriptions au CESFO, un dossier est à retirer à l'accueil de la mairie.

NOUVEAU !

Crèches, cantines, études, centres de loisirs... Payer en ligne, maintenant c'est possible !

regiefamille@mairie-orsay.fr / 01 60 92 80 94

Simple et sécurisé découvrez le «Portail famille» !

Payer en ligne vos factures concernant la restauration scolaire, les crèches, la halte-garderie, la crèche familiale, les études surveillées, l'accueil périscolaire ou encore le centre de loisirs : c'est une innovation majeure de cette rentrée avec la mise en service d'un Portail famille sur www.mairie-orsay.fr.

Principe essentiel et fondateur : faciliter la vie des Orcéens. Il s'inscrit dans la volonté municipale de modernisation des services et dans la continuité de l'amélioration du service à la population : mise en place en janvier 2010 de la facture électronique et en septembre 2010 de la facture unique. À terme, les activités liées à la jeunesse et au sport y seront rattachées au portail.

Grâce à ce portail en ligne, gratuit et entièrement sécurisé, les familles n'auront plus besoin de se déplacer en mairie pour s'acquitter des factures. Les paiements pourront désormais s'effectuer sur internet avec une carte bancaire. Les autres modes de paiement, tels que le prélèvement automatique, le paiement par chèque ou en espèces, restent bien évidemment maintenus.

Prélèvement automatique : bon à savoir !

Cette formule souple et pratique à l'avantage d'offrir aux familles une échéance de paiement un peu plus large. Si l'échéance de paiement de la facture unique se situe en fin mois, le prélèvement automatique a lieu le 5 du mois suivant.

Votre Portail famille vous permet :

- d'accéder au compte de la famille,
- de consulter ses données personnelles et familiales,
- d'effectuer des demandes de changement de situation,
- de consulter, imprimer ses factures et visualiser l'historique de ses paiements,
- de payer en ligne en toute sécurité,
- d'adhérer au service de facturation électronique.

Enfin, dans la rubrique «Formulaires», bon nombre de documents seront téléchargeables comme, par exemple, la demande d'autorisation de prélèvement automatique ou encore les menus de la restauration scolaire.

Comment franchir le portail ?

C'est très simple : connectez-vous sur www.mairie-orsay.fr. Saisissez votre nom et votre mot de passe. Cliquez sur la rubrique vos comptes/paiement et laissez-vous guider. Rassurez-vous, **la procédure est entièrement sécurisée.**

■ Pour les questions relatives aux activités, prestations et à la facturation :

- 0 - 3 ans :

accueilpetiteenfance@mairie-orsay.fr

01 60 92 80 63

- 3 - 12 ans :

accueilscolaire@mairie-orsay.fr / 01 60 92 80 87

Pour les questions techniques relatives au paiement :

regiefamille@mairie-orsay.fr / 01 60 92 80 94

Vous avez jusqu'au 30 septembre pour faire calculer votre quotient familial !

Dans le cadre de sa politique sociale, la ville d'Orsay peut accorder en fonction des ressources et de la composition des familles, des aides pour toutes les prestations concernant le périscolaire. Le quotient familial est valable du 1^{er} septembre au 31 août.

➡ Depuis 2 ans, un simulateur en ligne sur www.mairie-orsay.fr vous permet de faire une estimation de votre quotient familial.

Ce calcul ne saurait remplacer celui réalisé en mairie par un professionnel.

Accompagner les jeunes citoyens

jeunesse@mairie-orsay.fr / 01 60 92 58 85

Fête de la jeunesse, 2^e édition ! Samedi 17 septembre de 18 h à 23 h

Qui a dit que la rentrée ne devait être que studieuse ? Samedi 17 septembre, les animateurs du service jeunesse lancent la 2^e édition de la Fête de la jeunesse, rendez-vous municipal incontournable pour celles et ceux qui souhaitent passer une année riche et divertissante !

Se rencontrer, découvrir et pratiquer des loisirs, organiser des séjours, informer, orienter et soutenir les jeunes dans la réalisation de projets... autant de pôles d'activités proposés par le service jeunesse tout au long de l'année. La rétrospective en images de la saison dernière qui sera exposée salle Jacques Tati en sera la meilleure preuve.

Le coup d'envoi de la nouvelle saison sera donné à 18 h autour d'un cocktail sans alcool. L'occasion pour les jeunes et les parents de noter dans leurs agendas les événements à ne pas manquer, et de faire connaissance avec l'équipe d'animation du service jeunesse.

Dès 20 h, venez danser sur les mixes Hip Hop de Dj Juicy Fruit à l'espace Jacques Tati !

■ ENTRÉE LIBRE- Renseignement au Pass'age

4^e Forum d'accueil des étudiants AMFI - Jeudi 8 septembre

Le mois de septembre voit chaque année se dérouler un rituel immuable : l'intégration des étudiants fraîchement arrivés.

Depuis 2008, la mairie d'Orsay organise avec la faculté des sciences d'Orsay, l'association «les Amis du Campus», la ville de Bures-sur-Yvette et la FASECO (association étudiante), un forum d'accueil des étudiants de l'université Paris-Sud.

Pour cette nouvelle édition et afin d'être au plus près de ce public, l'ensemble des partenaires a choisi d'un commun accord, de coupler le forum d'accueil à l'«AMFI», Après-Midi Festive d'Intégration, organisée depuis de nombreuses années par les étudiants.

Ouvert à tous, venez vous renseigner auprès des nombreux stands présents pour découvrir la ville : transports, associations étudiantes, logement, offres d'emploi, activités sportives et culturelles, etc.

Jeudi 8 septembre de 12 h à 18 h
campus de la faculté des sciences - Amphî H5, bâtiment 333

Restauration sur place gratuite / concerts de l'AFREUBO et de l'association Campus en musique.

Suivez le guide

**Job Dating à la Bouvêche –
Vendredi 23 septembre**

**Rencontres entre des
particuliers et les jeunes de
16 à 25 ans dans le but de
définir et de proposer des
aides, des stages, des emplois
non pérennes.**

Le Pass'âge

Animations, soirées, aide aux projets, cet espace situé en centre-ville est entièrement dédié aux jeunes de 11 à 17 ans.
14 avenue St-Laurent
01 69 29 01 49
accueiljeunes@mairie-orsay.fr

Le Point Information Jeunesse (PIJ) et l'espace public numérique

Informations pratiques nationales, régionales et locales, aide à la rédaction de CV, accès gratuit à Internet, formation informatique.
1 ter rue André Maginot
01 60 92 58 85
jeunesse@mairie-orsay.fr

L'aide aux devoirs

L'aide aux devoirs est proposée à tous les collégiens par le service jeunesse sur les 3 quartiers de la ville de 17 h à 18 h 30.
Contact : Christine Duverger
01 60 92 58 85
jeunesse@mairie-orsay.fr

Seniors et intergénérationnel : un arc-en-ciel de prestations pour un lien social éclairé

ccas@mairie-orsay.fr / 01 60 92 80 62

L'intergénérationnel et les services publics dédiés aux seniors sont les axes forts de la politique municipale (outre le CCAS, la mairie consacre un poste à temps complet à l'intergénérationnel). Cette année, la Semaine Bleue sera le point d'orgue en la matière, avant une future année 2012 placée sous le signe de l'intergénérationnel, un incontournable social.



CCAS : un soutien au quotidien

Accessible sans rendez-vous, le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation pour nos aînés et leurs familles. Il travaille en étroite collaboration avec les institutions publiques et privées (Conseil général, Caf, caisses de retraites, bailleurs, associations...).

En plus des missions obligatoires qui lui sont dévolues, le CCAS d'Orsay a un rôle extrêmement important de proximité avec une population qu'il connaît particulièrement bien :

- Accompagnement pour toutes les démarches administratives
- Assistance pour constituer et instruire les dossiers de demande d'aide sociales (Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), aides ménagères, carte d'invalidité, cartes de transports, etc.).
- Gestion du service de téléalarme
- Service de portage des repas à domicile
- Véhicule à la demande gratuit pour tous types de déplacements sur la commune (01 60 92 80 14).
- Organisation de voyages, repas festifs (Noël et printemps), anniversaires de mariages, etc.

Les Résidences pour Personnes Âgées : un personnel attentif et professionnel

Les retraités qui ne souhaitent plus vivre isolés chez eux ont la possibilité de s'installer à proximité du centre-ville, dans un logement où ils retrouveront leur cadre personnel et leur indépendance, au sein des deux résidences d'Orsay : La Futaie et Saint-Laurent. Avec un total de 113 logements, chaque résidence dispose de personnel attentif aux besoins de chacun, de salons de détente et de lecture et d'un gardien logé sur place. Un programme d'animations diverses (activités intergénérationnelles, ateliers mémoire, de gymnastique volontaire, conférences, animations musicales...) est également proposé.

■ 01 69 28 48 14

rpa@mairie-orsay.fr

BON À SAVOIR

le restaurant est ouvert le midi aux résidents mais également à tous les retraités de plus de 60 ans de la ville. Le service de restauration propose des repas équilibrés, et confectionnés sur place.

Semaine Bleue du 17 au 23 octobre 2011

Rencontres, partages, échanges, durant la Semaine Bleue, la ville d'Orsay met en valeur les aînés en proposant une série de temps d'échanges participatifs, de loisirs et de solidarités.

Les retraités constituent aujourd'hui le premier mode de garde de la petite enfance, le gisement le plus productif de militants associatifs, un levier économique puissant pour le maintien des commerces de proximité et sont porteurs de richesses prêtes à être transmises aux autres. « À tout âge : acteurs, proches et solidaires » (thème national) sera ainsi au cœur des différents rendez-vous proposés par la ville.

RANDO-ROLLER

• 10 JUILLET

Un dimanche comme sur des roulettes ! Tous les âges et beaucoup de convivialité pour la première rando-roller inter-quartiers.



RETOUR SUR LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ DU SERVICE JEUNESSE



Atelier culinaire au Pass'âge dans une toute nouvelle cuisine réalisée et installée par les menuisiers du Centre technique municipal.



Matinée d'activités sur la base de loisirs de St-Quentin-en-Yvelines.

ORSAY PLAGE : LE RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ !

• DU 7 AU 10 JUILLET

Un air de guinguette retrouvé sur les bords du Lac du Mail, au plus grand plaisir des Orcéens.



Initiation au land'Art.



Famiente, jeux, et découverte artistique, toutes générations confondues.

NOS PETITS CHOUX À BRUXELLES !



Sortie organisée dans le cadre de la thématique «Europe» du Point Information Jeunesse. Après la visite de l'Atomium, symbole de l'exposition universelle de 1958, les 9 jeunes Orcéens ont été reçus au Parlement Européen (site bruxellois) pour une conférence sur le fonctionnement des institutions européennes. La journée s'est achevée dans le centre historique Bruxellois, le temps de découvrir la Grand-Place, le Manneken-Pis et le Palais Royal.

TOURNAGE EXCEPTIONNEL D'OLIVIER ASSAYAS

Le réalisateur tourne actuellement son prochain film, dont certaines séquences dans notre ville dans laquelle il a autrefois séjourné. Ici, le 3 août dernier à la piscine d'Orsay.



Les travaux de l'été en images

Equipements sportifs

Réfection complète de la piste d'athlétisme

Les travaux ont débuté le 21 juillet dernier.

In cours



À l'heure où nous bouclons, le chantier est en phase de traitement du sol et de mise en place des fourreaux électriques. La pose du revêtement synthétique est prévue la 2^e semaine de septembre sous réserve d'une météo favorable. La fin des travaux est prévue au cours de l'automne.

Modification et valorisation des vestiaires du terrain synthétique

Avec notamment l'installation d'une rampe d'accès PMR (personnes à mobilité réduite).



Voirie

Passage souterrain du Guichet

Assainissement et anti-graffiti.

Avant



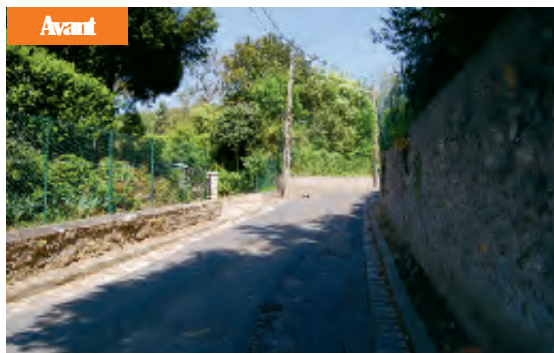
Après



Réhabilitation de la rue du Bois des Rames

Assainissement et sécurisation (zone 20).

Avant



Après



Entretien des bâtiments communaux

Chaque été, les équipes du centre technique municipal interviennent pour l'entretien, l'amélioration et la rénovation des bâtiments publics : mise en peinture de la crèche la Farandole, remplacement des menuiseries des écoles du Centre (sanitaires et couloirs côté CLM) et de Mondétour, mise en peinture du réfectoire du Centre, réfection de la toiture de l'école maternelle du Guichet, mise en sécurité de la charpente du Relais d'Assistantes Maternelles, peinture de la salle polyvalente des Crocus (accueil de jour Alzheimer), peinture des gymnases Blondin et Marie-Thérèse Eyquem, mise en conformité de l'armoire électrique de la mairie annexe, consolidation des piliers du portail de l'entrée principale du cimetière.



Mise en peinture des murs de la crèche la Farandole



Remplacement du portail d'entrée du Centre de Loisirs Maternel de Maillecourt.



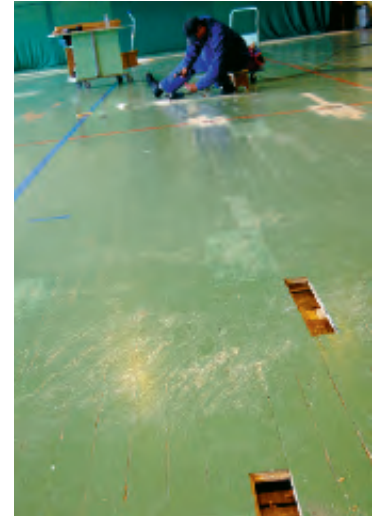
Réfection de la toiture de l'école maternelle du Guichet : un chantier impressionnant pour une meilleure isolation.



Remplacement des menuiseries à l'école primaire de Mondétour.



Travaux de raccordement à la chaudière centrale à l'école de Mondétour.



Rénovation minutieuse du parquet du gymnase Blondin.

ENTRETIEN ET MODERNISATION DE LA PISCINE

- En raison de la vidange périodique les bassins intérieurs seront fermés du lundi 5 au dimanche 11 septembre. Seul le bassin extérieur sera ouvert.
- Installation de la nouvelle billetterie : la piscine sera fermée au public le lundi 12, mardi 13 et mercredi 14 septembre.

Merci de votre compréhension

www.mairie-orsay.fr

ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Un été actif et une action efficace contre les nuisances aériennes

Si les mois de juillet et d'août ont été des mois actifs, notamment à travers la manifestation «Orsay Plage» qui a permis aux plus petits et aux plus grands de partager un moment de convivialité, ou encore à travers la première installation de la maison mobile de l'environnement à Orsay, ils ont également été l'occasion de préparer la rentrée. Travaux d'entretien pour améliorer le quotidien dans les écoles, réhabilitation de voiries (Aristide Briand, Bois des rames, Verger), refonte complète de la piste d'athlétisme, mais aussi préparation de la mise en place effective du nouveau plan de stationnement... autant de projets qui avancent concrètement.

Ce ne sont pas les seules bonnes nouvelles. Ainsi après avoir à nouveau informé les riverains, lors du dernier conseil de quartier de Mondétour, des aides potentielles en matière d'insonorisation des logements pour limiter les nuisances des avions, il est important de souligner que 17 dossiers orcéens ont été acceptés.

Nous vous appelons donc à vous renseigner (vous trouverez les informations nécessaires au sein de ce magazine) afin de savoir si vous pouvez également bénéficier de ces aides non négligeables puisque le montant total d'aide aux travaux est de 258 894 € !

Nous avons informé les Orcéens de ces aides potentielles puis fait venir trois experts membres de l'ANA (Alerte Nuisances Aériennes) au conseil de quartier de Mondétour.

Nous poursuivons notre action d'information afin que le plus grand nombre d'Orcéens concernés puissent bénéficier d'aides à l'aménagement de leur logement pour réduire les nuisances liées aux passages des avions.

Si nous ne décidons pas directement en la matière, nous souhaitons agir à vos côtés pour faire évoluer les choses. C'est le cas en ce qui concerne ce dossier, comme en ce qui concerne le fonctionnement du RER B, le soutien à l'hôpital public d'Orsay, ou le maintien du poste de police nationale.

Nous continuerons dans ce sens et vous souhaitons à toutes et à tous, aux petits comme aux grands, une très bonne rentrée.

ÉQUIPES DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Encore une promesse non tenue : le lien avec l'université

M. Ros, Maire, Conseiller Général... et enseignant-chercheur ambitionne de rapprocher Orsay de son Université. Faible volonté ! La dernière réunion de la commission ville-université date de plus d'un an, et n'accueille **aucun** étudiant. Le campus reste enclavé et portes fermées en dehors des heures ouvrables. Nous réclamons un rapprochement concret et rapide avec cet établissement qui est au cœur de notre territoire. M. le Maire tenez vos promesses, surtout dans ce contexte de déménagement probable sur le plateau des étudiants?

Guy AUMETTRE, Hervé CHARLIN
ensemblepourorsay@gmail.com

Un train de vie de sénateur

Dimanche 25, vos élus voteront pour choisir les prochains sénateurs.

Outre les mandats, les gagnants cumuleront les 7100 € mensuels... La suite sur orsayenliberte.fr

J.C. Péral
orsayenliberte@free.fr

Orsay mérite mieux

Le maire prend un malin plaisir à annoncer ses démarches de concertation, qui n'ont de concertation que le nom. Quand on gratte le vernis, on voit l'envers du décor et ce n'est pas joli-joli. C'est simple : si vous n'êtes pas d'accord, vous avez tort. Si vous proposez une idée, elle est refusée. Bien sûr tout cela est fait avec le sourire et accompagné de belles paroles. Malheureusement, cela ne concerne pas que les élus minoritaires, qui ont bien compris avec quel mépris ils sont traités par la majorité, mais surtout l'ensemble des Orcéens. Alors une question revient sans cesse dans les rues d'Orsay : cela va-t-il continuer encore longtemps ?

Il est vain d'espérer une conversion du maire et de son équipe à une réelle ouverture d'esprit et une gestion rigoureuse, sans paillettes et subventions électoralistes. Donc oui Orsay va rester sous la coupe réglée de clans sectaires réunis par le goût du pouvoir, que ce soit au niveau de la commune ou des strates administratives supérieures.

Mais cela ne va pas durer. Orsay et ses habitants méritent mieux. De nombreux Orcéens veulent que leur ville évolue quand cela est nécessaire mais soit préservée des opérations immobilières à finalité politique. Ils apprécient des services de qualité et adaptés aux besoins du plus grand nombre. Une alternative au laisser-aller actuel existe. Et nous aurons l'occasion d'en reparler. Bonne rentrée à tous.

Marie-Hélène Aubry, Benjamin Lucas-Leclin, Béatrice Donger-Desvaux, Simone Parvez, Dominique Denis, Jérôme Vitry
pourorsay@gmail.com

carnet

DU 10 JUIN AU 15 AOÛT 2011

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens



Romain Parage

Endra Gomes le 10 juin 2011 / Marie Caillerie le 17 juin 2011 / Alicia Neulas le 20 juin 2011 / Pauline Dequiedt le 24 juin 2011 / Jade Floquet le 24 juin 2011 / Chiara Noël le 27 juin 2011 / Dylan Ngandu Malula Makoumbou le

30 juin 2011 / Romain Parage le 1^{er} juillet 2011 / Célia Teixeira le 2 juillet 2011 / Denis Semenov-Tyan-Shanskiy le 7 juillet 2011 / Soukeïna Sidiya Belkheir le 7 juillet 2011 / Amandine Huc le 17 juillet 2011 / Jules Pebayle le 18 juillet 2011 / Océane Xu le 18 juillet 2011 / Maxime Delin le 20 juillet 2011 / Laura Nsensa Meso le 22 juillet 2011 / Matys Allard le 25 juillet 2011 / Diégo Namura le 27 juillet 2011 / Selma Rifi le 28 juillet 2011 / Sophie Le Roux le 4 août 2011 / Sterren Collin de la Bellière le 7 août 2011 / Achille Thirouin le 15 août 2011

Félicitations aux jeunes mariés

François Montagne et Anne Leraître le 18 juin 2011 / Gilbert Lollia et Karine Ouamély le 18 juin 2011 / François Dessus

et Carole Gaudin le 2 juillet 2011 / Ridjibargaye Perdita et Candy André le 2 juillet 2011 / Anthony Sanchez et Nancy Mahoungou le 2 juillet 2011 / Jérôme Alvarez et Nathalie Reis le 2 juillet 2011 / Vincent Baumont et Thi Chu le 9 juillet 2011 / Henri Gonçalves et Eugénie Gouveia le 9 juillet 2011 / Antoine Dutey et Malala Andriamampandry le 23 juillet 2011 / Patrick Chapalain et Guillemette Charra le 30 juillet 2011

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

Andrew Hunt le 2 avril 2011 / Jacqueline Pougeon le 3 mai 2011 / Georges Viel le 30 juin 2011 / Edmond Caujolle le 6 juillet 2011 / Yves Noyelle le 18 juin 2011 / Pierre Lecardez le 19 juin 2011 / René Barbalat le 29 juin 2011 / Roger Dumanchin le 3 juillet 2011 / Roger Drouen le 5 juillet 2011 / Simone Coste le 8 juillet 2011 / Pierre Corbel le 21 juillet 2011 / Thierry Nogue le 23 juillet 2011 / Roger Joubert le 24 juillet 2011 / Paul Koll le 26 juillet 2011 / Patrick Hamon le 26 juillet 2011 / Christiane Weinzaepfel le 26 juillet 2011 / Francisco Gonzalez Riveiro le 28 juillet 2011 / Mehmet Boratav le 31 juillet 2011 / Marie Guillemard le 5 août 2011 / Simone Costi le 7 août 2011 / Didier Piret le 7 août 2011

CONSULTATION / AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DES HUIT ARPENTS : PRÉSENTATION PUBLIQUE DES 6 PROJETS

vendredi 9 septembre à 20h30, salle Jacques Tati

➤ Donnez votre avis grâce au formulaire en ligne sur www.mairie-orsay.fr

TOUS LES COMPTES RENDUS SUCCINCTS DE CONSEILS MUNICIPAUX SUR www.mairie-orsay.fr OU SUR DEMANDE À sgconseil@mairie-orsay.fr
01 60 92 80 80

orsay notre ville
SEPTEMBRE 2011

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE
• Mercredi 28 septembre à 20 h 30

Menus restauration scolaire

Les menus sont régulièrement réalisés à partir **d'éléments bio**

Lundi 5 - Salade de **tomates**, steak haché ketchup et **frites**, gouda et compote de pommes

Mardi 6 - Riz Niçois, Sauté de veau chasseur et **haricots verts** persillés, samos et fruit

Mer 7 - Cuisse de poulet rôti et coquillettes, yaourt aromatisé et fruit

Jeudi 8 - Melon, filet de merlu à la provençale et purée de brocolis, tome et éclair au chocolat

Vend 9 - Salade de betteraves et de pommes Sauté de porc à la dijonnaise et semoule, petit suisse nature et fruit

Lundi 12 - Poireaux vinaigrette, hachis Parmentier et **haricots verts**, yaourt aux fruits et fruit

Mardi 13 - Taboulé, dos de cabillaud au beurre blanc et carottes Vichy, Pyrénées et fruit

Mer 14 - Salade et râpé de Gouda, rôti de porc et blé sauce tomate, cocktail de fruits

Jeudi 15 - Salade de radis, carottes, maïs-Brochette de dinde et chou-fleur, p de terre béchamel, camembert et fruit

Vend 16 - Concombres vinaigrette, saumon à la crème de ciboulette et tagliatelles, fromage blanc et poire au sirop

Lundi 19 - Melon, colombo de porc et riz, Babybel et entremets vanille

Mardi 20 - Haricots verts vinaigrette, Rosbif, steak haché (mat) et tomates provençales et purée Port Salut et fruit

Merc 21 - Salade de riz, filet d'hoki meunière et panaché de carottes, céleri, p.d.t-Emmental et flan pâtissier

Jeudi 22 - Concombres à la crème, Curry d'agneau et semoule, fromage blanc et fruit

Vend 23 - Salade p.d.t, gruyère, tomate, Omelette ciboulette et jardinière de légumes, Kiri et fruit

Lundi 26 - **Carottes** râpées, grillade de porc et gratin de macaronis, yaourt aux fruits et fruit

Mardi 27 - Pamplemousse au sucre, Escalope de poulet normande et haricots plats/blé, Edam et **pommes**

Merc 28 - Salade de **tomates**, rôti de veau au four et pommes rissolées, Flanby et gruyère

Jeudi 29 - Salade de lentilles, Sauté de bœuf aux oignons et purée de **carottes**, Camembert et fruit

Vend 30 - Rillettes et cornichons, Pavé de merlu sauce Nantua et épinards, riz, **yaourt** nature et fruit

Consultations gratuites à L'HÔTEL DE VILLE

• **PERMANENCE AVOCATS**
01 60 92 80 00

AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE
Mercredi 14 septembre de 17 h à 19 h
Tous les samedis de 10 h à 12 h
Uniquement sur rendez-vous 48 heures à l'avance

• **PERMANENCE CONSEILLER INFO ÉNERGIE**

Jeudi 15 septembre de 15 h 30 - 18 h
Sur présentation ou sur rendez-vous au 01 60 19 10 95 ou par mail : cie@ateps.fr

• **PERMANENCE DE PIERRE LASBORDES DÉPUTÉ DE L'ESSONNE**

Vendredi 16 septembre : 17 h - 18 h 30
Uniquement sur rendez-vous au 01 69 28 00 00

• **PERMANENCE DE DAVID ROS CONSEILLER GÉNÉRAL**

Vice président du Conseil général.
Sur rendez-vous au 01 60 91 73 15

• **CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE**

Evry - 14, rue des douze Apôtres
Mardis 6 et 20 septembre : 9 h - 12 h
Sur rendez-vous au 01 60 78 01 27

• **CENTRE D'INFORMATION DES HUISSIERS DE JUSTICE DE L'ESSONNE**

Permanence gratuite sur rendez-vous.
• Jeudi 15 septembre, Maître Vincent : 9 h 30 - 11 h 30
• Jeudi 22 septembre, Maître Biswang : 9 h 30 - 11 h 30
Evry - Immeuble «La Mazière», Rue René Cassin,
• Jeudi 29 septembre, Maître Sibener : 9 h 30 - 11 h 30
Villemoisson-sur-Orge - 72, route de Corbeil
Sur rendez-vous au 01 69 36 36 37

• **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**

Portes ouvertes pour parents employeurs :
Mercredi 7 septembre de 9 h à 12 h
Inscriptions : ram@mairie-orsay.fr
Tél. : 01 64 46 70 39

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

• Mardi 13 septembre : secteur 1 / Mercredi 14 septembre : secteur 2 / Jeudi 15 septembre : secteur 3 (Détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

Merci de respecter les dates pour déposer vos encombrants sur les trottoirs

COLLECTE DÉCHETS VÉGÉTAUX

• Tous les lundis : secteur 1 • Tous les mardis : secteur 2

PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés)

Dimanche 4 septembre : Les Ulis, 1 bis rue des Causses,
Dimanche 11 septembre : Orsay, 49 rue du général De Gaulle,
Dimanche 18 septembre : Orsay, 17 avenue de Montjay, Mondétour,
Dimanche 25 septembre : Les Ulis, C^{cial} de la Treille, av. de Champagne.
La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE

(urgence week-end & jours fériés)
35, boulevard Dubreuil. Urgence week-ends et jours fériés.
Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

“ **Quelle est la différence entre une crèche familiale et une crèche parentale ?** ”

La crèche familiale accueille les enfants au domicile d'une assistante maternelle agréée par le Conseil Général et est recrutée par la mairie d'Orsay. Elle bénéficie donc de l'encadrement et de l'accompagnement d'une directrice et d'une équipe pluridisciplinaire.

La crèche parentale est une crèche collective associative créée et gérée par les parents des enfants qui y sont inscrits. Les parents s'impliquent fortement dans son fonctionnement avec le soutien technique de professionnel(le)s.

“ **Si je crée mon compte sur le portail famille, suis-je obligé de payer en ligne ?** ”

Non. Le paiement en ligne n'est qu'un moyen de paiement supplémentaire offert aux Orcéens ; qui peuvent choisir le prélèvement automatique ou le règlement par chèque ou espèces.

“ **J'ai 18 ans et je souhaite passer mon BAFA. La mairie propose-t-elle cette formation ?** ”

Oui, le service jeunesse organise une fois par an, une semaine de formation théorique au BAFA (dans la limite des places disponibles).

“ **Quels sont les principaux services en ligne disponibles sur le site de la mairie ?** ”

www.mairie-orsay.fr propose plusieurs catégories de services en ligne :

- **demandes de formalités administratives** : acte de naissance, de mariage, de décès de changement d'adresse, de carte de stationnement. Suivi de la demande de carte d'identité, calcul du quotient familial grâce au simulateur en ligne, estimation des tarifs des activités périscolaires.
- **téléchargement de documents** : plan de la ville, magazine municipal, “Annuaire” de la ville, agenda culturel.
- **abonnements gratuits** : newsletter, service SMS.
- **espace d'expression citoyenne** : blog PLU, formulaire contact, «votre avis nous intéresse», concertations sur des sujets d'actualité.

Et enfin, courant octobre, chaque famille pourra créer son espace personnel via le portail famille (voir article page 10)

“ **À partir de quelle classe les enfants bénéficient-ils de cours de natation ?** ”

Afin de bien préparer l'apprentissage de la nage, les écoliers orcéens commencent à aller à la piscine dès la grande section de maternelle, à raison d'une séance par semaine au cours du second semestre. Cet apprentissage se poursuit jusqu'en CM1 une fois par semaine et tout au long de l'année.

“ **Comment se passe le calcul du Quotient Familial pour les familles recomposées ?** ”

En cas de parents divorcés :

- avec garde exclusive de l'enfant par l'un des deux parents, les ressources prises en compte sont celles de la personne qui a la garde de l'enfant, ainsi que la pension alimentaire éventuelle.
- avec enfants en garde partagée, les ressources prises en compte sont celles des deux parents.

En cas de demande, deux quotients familiaux pourront être calculés, rattachés à deux prestations familiales différentes (restauration, étude...).

En cas de famille recomposée, les revenus pris en compte sont ceux du nouveau foyer. N'hésitez pas à contacter le service scolaire.

“ **Puis-je faire appel au véhicule à la demande pour une course en dehors d'Orsay ?** ”

Le véhicule à la demande du CCAS ne sort pas de la commune pour des questions d'assurance. La seule exception concerne les trajets à «l'Orme aux moineaux». Cependant, de nombreuses entreprises d'aide à la personne proposent ces services sur la commune (voir la liste dans les “Annuaire” d'Orsay).

“ **J'ai un disque de stationnement d'une autre localité qu'Orsay. Puis-je l'utiliser ?** ”

Oui. Tous les disques de stationnement sont valables à partir du moment où ils sont conformes à la norme européenne de 2007, à savoir une seule fenêtre indiquant l'heure d'arrivée.



votre saison

octobre 2011 - février 2012

INFOS : 01 60 92 82 00

Orsay ville de culture(s)

Votre collectif de programmation :

C.R.D. Vallée de Chevreuse / MJC Jacques Tati / Mairie d'Orsay

7-oct	OUVERTURE DE SAISON - Salle de spectacle - 19 h Présentation de la programmation arts de la scène d'octobre 2011 à mai 2012 à la salle Jacques Tati
7-oct 17-fév	LES RDV JAZZ DU VENDREDI - Salle de spectacle - 20 h 30 • "Hommage à Joni Mitchell et Rickie Lee Jones" avec le Chloé Cailleton Trio • "Hommage à Jaco Pastorius avec Frédéric Monino" arrangements de Jean Gobinet
8-oct 11-oct	THÉÂTRE - Salle de spectacle - 20 h 30 • "Les soliloques de Mariette" - Compagnie du théâtre à Bretelles • "Les Effervesciences" - Compagnie Les Atomes Crochus dans le cadre de la Fête de la Science
22-oct au 2 nov 16-nov 18-jan 15-fév 21-fév	SPECTACLES JEUNE PUBLIC • FestiMômes - Salle de spectacle - Consulter le programme 9 spectacles pour les enfants à partir de 3 ans • "D'une île à l'autre" - Salle de spectacle - 15 h Séréna Frisseau - Chansons et comptines • "1 000 chansons" - Salle de spectacle - 15 h Gérard Delahaye • Concert de Pierre Lozère - Salle de spectacle - 10 h 15 & 15 h • "Biques & Piafs" - Cinéma - 10 h 15 & 15 h Pierre Payan et Eric Philippon - Ciné-concert
6-nov	MUSIQUE CLASSIQUE - Eglise St Martin / St Laurent - 17 h "Bach, Dandrieu, Roberday, Titelouze" - Xavier Eustache RDV hors les murs
19-nov	MUSIQUE DU MONDE - Salle de spectacle - 20 h 30 "Urban Bratsch" dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale
26-nov	DANSE ET MUSIQUE CONTEMPORAINES - Salle de spectacle - 18 h 5ème édition - A la rencontre de Luciano Bério
28-jan	HUMOUR - Salle de spectacle - 20 h 30 "Didier Porte fait rire les masses"

Journée des associations

Dimanche 11 septembre 10 h / 18 h
au Gymnase Blondin